Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Cédant	Cessionnaire	Montant HT
Terrain	Stangenweiher	section 38 n°420/132 et 419/131	Ville de Ribeauvillé	Consorts FROEHLICH	39 661,50 €
Terrain	Stangenweiher	section 38 n° 418/131	Ville de Ribeauvillé	Consorts KESTER et WILLMANN	39 626,50 €
Forêt	Lieu dit kuhlager	Section 36 n°94	Consorts SCHNECK	Ville de Ribeauvillé	4 000,00 €
Forêt	Lieu dit Altenholz	Section 3 n°29 et 185	Consorts FAULLIMMEL	Ville de Ribeauvillé	1 079,50 €
Maison	5,Rue de la Mairie	section AT n°58	Mme GOETZ Monique	Ville de Ribeauvillé	31 619,80 €
Terrain	Brandstatt	Section 38 n°178 179 180 et 181	Ville de Ribeauvillé	CM-CIC Aménagement foncier	432 720,00 €
Terrain	Place Spener	section AA n°26	Höpital de Ribeauvillé	Ville de Ribeauvillé	0,00€
Terrain	Place Spener	section AA n°26	Höpital de Ribeauvillé	Ville de Ribeauvillé	0,00€

2023000 2022800 551 502 507 203 202 102 002 661 143 ++1 2023000 Finances ©2016 Ministère de l'Économie et des Coordonnées en projection : RGF93CC48 cadastre.gouv.fr (fuseau horaire de Paris) Date d'édition : 19/05/2017

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cet extrait de plan vous est délivré par :

tél. 03 89 24 81 03 -fax 03 89 24 81 10 cdif.colmar@dgfip.finances.gouv.fr

SERVICE du CADASTRE Cité

bar le centre des impôts foncier suivant :

Le plan visualisé sur cet extrait est géré

Administrative Bât. J 68026 68026 COLMAR Cedex

COLMAR

Échelle d'édition : 1/2000

Échelle d'origine: 1/2000

Section : 38

RIBEAUVILLE

Département : HAUT RHIN

: enummoO

RIFSEEP VILLE DE RIBEAUVILLE

					IFSE MENSUEL MAXIMUM						
GRADE	NOM	PRENOM	PART FIXE	EXPERIENCE	COMPETENCES	MANAGEMENT	POLYVALENCE	TOTAL MENSUEL		CIA MENSUEL	TOTAL MENSUEL MAXIMUM
FILIERE ADMINISTRATIVE											
Attaché G1 - DGS			600,00	500,00	500,00	500,00	300,00	2 400,00		425,00	2 825,00
Attaché G2 - DGA/DIRECTEUR - RESONSABLE DE PLUSIEURS SERVICES - CHARGE DE MISS	SION		300,00	400,00	400,00	400,00	400,00	1 900,00		335,00	2 235,00
Attaché G3 - RESPONSABLE DE SERVICE			250,00	300,00	300,00	300,00	250,00	1 400,00	15%	250,00	1 650,00
Attaché G4 - ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE			200,00	200,00	200,00	200,00	100,00	900,00	15%	160,00	1 060,00
Rédacteur G1 - RESPONSABLE DE SERVICE			200,00	300,00	300,00	300,00	300,00	1 400,00	12%	190,00	1 590,00
Rédacteur G2 - ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE - FONCTION DE COORDINATION,	PILOTAGE - POSTE D I	NSTRUCTION AV	150,00	250,00	300,00	300,00	250,00	1 250,00	12%	170,00	1 420,00
Rédacteur G3 - ASSISTANT DE DIRECTION - GESTIONNAIRE RH / FINANCES			100,00	250,00	250,00	250,00	250,00	1 100,00	12%	150,00	1 250,00
Adjoint administratif territorial G1 - ASSISTANT DE DIRECTION - GESTIONNAIRE RH / FIN	ANCES - FONCTIONS P	OLYVALENTES	100,00	200,00	200,00	0,00	400,00	900,00	10%	100,00	1 000,00
Adjoint administratif territorial G2 - FONCTION D ACCUEIL / D EXECUTION			50,00	150,00	200,00	0,00	300,00	700,00	10%	80,00	780,00
FILIERE TECHNIQUE											
Ingénieur G1 - DIRECTEUR			600,00	500,00	500,00	500,00	300,00	2 400,00	15%	425,00	2 825,00
Ingénieur G2 - RESONSABLE DE PLUSIEURS SERVICES - CHARGE DE MISSION			300,00	400,00	400,00	400,00	400,00	1 900,00	15%	335,00	2 235,00
Ingénieur G3 - RESPONSABLE DE SERVICE			250,00	300,00	300,00	300,00	250,00	1 400,00	15%	250,00	1 650,00
Ingénieur G4 - ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE			200,00	200,00	200,00	200,00	100,00	900,00	15%	160,00	1 060,00
Technicien G1 - RESPONSABLE DE SERVICE			200,00	300,00	300,00	300,00	300,00	1 400,00	15%	250,00	1 650,00
Technicien G2 - ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE - FONCTION DE COORDINATION,	, PILOTAGE - POSTE D I	INSTRUCTION A	150,00	250,00	300,00	300,00	250,00	1 250,00	12%	170,00	1 420,00
Technicien G3 - ASSISTANT DE DIRECTION			100,00	250,00	250,00	250,00	250,00	1 100,00	12%	150,00	1 250,00
Technicien G4 - GESTIONNAIRE TECHNIQUE			100,00	200,00	200,00	200,00	200,00	900,00	12%	125,00	1 025,00
Agent de maîtrise Territorial G1 - CHEF D EQUIPE - FONCTIONS POLYVALENTES			100,00	200,00	200,00	200,00	200,00	900,00	10%	100,00	1 000,00
Agent de maîtrise Territorial G2 - FONCTION D EXECUTION			50,00	150,00	200,00	0,00	300,00	700,00	10%	80,00	780,00
Adjoint technique territorial G1 - CHEF D EQUIPE - FONCTIONS POLYVALENTES			100,00	200,00	200,00	100,00	300,00	900,00	10%	100,00	1 000,00
Adjoint technique territorial G2 - FONCTION D EXECUTION			50,00	150,00	200,00	0,00	300,00	700,00	10%	80,00	780,00
FILIERE SOCIALE											
ATSEM G1 - ENCADREMENT DE PROXIMITE, USAGERS - FONCTIONS POLYVALENTES			100,00	200,00	200,00	0,00	400,00	900,00	10%	100,00	1 000,00
ATSEM G2 - FONCTION D ACCUEIL / D EXECUTION			50,00	150,00	200,00	0,00	300,00	700,00	10%	80,00	780,00
FILIERE CULTURELLE											
Adjoint territorial du patrimoine G1 - ENCADREMENT DE PROXIMITE, USAGERS - FONCT	IONS POLYVALENTES		100,00	200,00	200,00	0,00	400,00	900,00	10%	100,00	1 000,00
Adjoint territorial du patrimoine G2 - FONCTION D ACCUEIL / D EXECUTION			50,00	150,00	200,00	0,00	300,00	700,00	10%	80,00	780,00
FILIERE ANIMATION								0,00			
Adjoint territorial d'animation G1 - ENCADREMENT DE PROXIMITE, USAGERS - FONCTIO	NS POLYVALENTES		100,00	200,00	200,00	0,00	400,00	900,00	10%	100,00	1 000,00
Adjoint territorial d'animation G2 - FONCTION D ACCUEIL / D EXECUTION			50,00	150,00	200,00	0,00	300,00	700,00	10%	80,00	780,00

^{*} Concernant le grade des Ingénieurs et des Technicien, la délibération sera prise en décembre uniquement si les décrets d'application seront publiés au JO à la date du Conseil Municipal

^{*} Les montants sont établis pour un agent exerçant ses fonctions à temps complet.

Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant leurs fonctions à temps partiel ou à temps non complet.

Ils sont limités aux montants des plafonds bruts annuels et individuels pour les Agents bénéficiant d'un logement de fonctions pour nécessité absolue de service



SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS SPORTIFS

Dossier de demande de subvention

Conformément au règlement d'intervention voté en Séance Plénière le 18 novembre 2016 et modifiés en plénière le 21 décembre 2017 et en Commission permanente du 13 juillet 2018, téléchargeable sur www.grandest.fr/aides/

Coordonnées des personnes chargées de l'étude des dossiers par site :

Alsace et Lorraine: Anne-Marie OHLMANN – 03 88 15 39 53 – anne-marie.ohlmann@grandest.fr

<u>Champagne-Ardenne</u>: **Sophie SAINT-AUBIN** – 03 26 70 85 82 – <u>sophie.saintaubin@grandest.fr</u>

Intitulé du projet :

Porteu	r de	pro	jet
--------	------	-----	-----

☐ Communes et EPCI (cas n°1)

☐ Structure privée (dont ligues et associations privées de gestion de centres de formation) propriétaire d'équipements sportifs utilisés à des fins compétitives de haut niveau, en lien avec un club local (cas n°2)
\Box Société à but sportif ou en lien avec un club au statut professionnel portant un projet d'investissement par application de la loi 2017-261 du 1 $^{\rm er}$ mars 2017 (cas n°3)

A. Coordonnées du demandeur

Identification de la structure	
Nom du porteur de proiet :	
_	Commune :
•	Site internet :
E-mail :	
N° SIRET :	
A défaut, n° d'inscription au registre	
Volume Folio De	éclaration au Tribunal Administratif le / / /
Adresse de correspondance, si diffé	érente :
Code postal	Commune :
	to de la etimistrina
Identification des représentant	is de la structure
PRESIDENT/MAIRE	
	Nom :
Tel	
DIRECTEUR OU PERSONNE EN (CHARGE DU DOSSIER :
	Nom :

N° portable __ _._ _._ _ e-mail : _____

B. Présentation du projet

CAS n°1 - Porteur du projet : Communes et EPCI

1. Projet de la collectivité	
Nature du projet : ☐ Rénovation	□ Construction
Contexte/Opportunité	
Objectifs	
Moyens	
Indicateurs	
Quantitatifs Nombre de communes qui bénéficieront des installat	tions futures :
Nombre d'associations qui bénéficieront des installa	tions futures :
Nombre d'usagers (toutes catégories confondues) q Nombre d'établissements scolaires :	ui beneficieront des installations futures : ont lycées :
Autres structures ultilisatrices (à préciser)	
Qualitatifs (à préciser)	

2. Projet sportif (à renseigner par le ou les clubs concernés par l'investissement) En cas d'installations pluridisciplinaires, chaque club concerné par l'équipement remplira cette partie du document.
Contexte/Opportunité
Objectifs
Moyens
Signature du Président et cachet du club
Avis technique à remplir par la Ligue avec signature et cachet:
Equipement déjà homologué par la Fédération Française délégataire Equipement visant une homologation après les travaux de niveau
Equipement visant une nomologation apres les travaux de niveau
Hamala vettan da vivaav. ahtanva la
Homologation de niveau obtenue le
Intérêt de l'investissement

Niveaux de pratique des effectifs (en nombre de licenciés)								
Catégorie	Loisir	Dép.	Rég.		National	ı	Total	
d'âge	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	Résultats obtenus	Nbr	Résultats obtenus	Total
BABY / MINI								
ou U9								
POUSSINS								
ou U11								
BENJAMINS								
ou U13								
MINIMES								
ou U15								
CADETS								
ou U17								
JUNIORS								
ou U19								
SENIORS								
VETERANS								
TOTAUX								

Indicateurs

mulcaleurs
Quantitatifs
Nombre de licenciés compétiteurs qui bénéficieront des installations futures :
Nombre d'adhérents en loisir qui bénéficieront des installations futures :
Autres (à préciser)
Qualitatifa (à président)
Qualitatifs (à préciser)

CAS n°2 - Porteur du projet : Structure privée

Projet sportif (à renseigner avec le ou les clubs concernés par l'investissement) En cas d'installations pluridisciplinaires, chaque club concerné par l'équipement remplira cette partie du document. Nature du projet : ☐ Rénovation ☐ Construction Contexte/Opportunité **Objectifs** Moyens Signature du Président et cachet du club Avis technique à remplir par la Ligue avec signature et cachet: Equipement déjà homologué par la Fédération Française délégataire Equipement visant une homologation après les travaux de niveau Homologation de niveau obtenue le Intérêt de l'investissement

Niveaux de pratique des effectifs (en nombre de licenciés)								
Catégorie	Loisir	Dép.	Rég.		National		Total	
d'âge	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	Résultats obtenus	Nbr	Résultats obtenus	
BABY / MINI								
ou U9								
POUSSINS								
ou U11								
BENJAMINS								
ou U13								
MINIMES								
ou U15								
CADETS								
ou U17								
JUNIORS								
ou U19								
SENIORS								
VETERANS								
TOTAUX								

Indicateurs

indicateurs	
Quantitatifs	
Nombre de licenciés compétiteurs qui bénéficieront des installations futures :	
Nombre d'adhérents en loisir qui bénéficieront des installations futures :	
Autres (à préciser)	
Qualitatifa (à président)	
Qualitatifs (à préciser)	

CAS n°3 - Porteur du projet : Société à but sportif

En cas d'installations pluridisciplinaires, chaque clu	es clubs concernés par l'investissement) ub concerné par l'équipement remplira cette partie du document.
Nature du projet : ☐ Rénovation	☐ Construction
Contexte/Opportunité	
Objectifs	
Moyens	
Signature du Président et cachet du club	
Avis technique à remplir par la Ligue avec s Equipement déjà homologué par la Fédérat	
Equipement visant une homologation après	
Homologation de niveau obtenue le	••••
Intérêt de l'investissement	

Niveaux de pratique des effectifs (en nombre de licenciés)									
Catégorie	Loisir	Dép.	Rég.		National		International	Total	
d'âge	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	Résultats obtenus	Nbr	Résultats obtenus	Total	
BABY / MINI									
ou U9									
POUSSINS									
ou U11									
BENJAMINS									
ou U13									
MINIMES									
ou U15									
CADETS									
ou U17									
JUNIORS									
ou U19									
SENIORS									
VETERANS									
TOTAUX									

Indicateurs

maicateur 5
Quantitatifs
Nombre de licenciés compétiteurs qui bénéficieront des installations futures :
Nombre d'adhérents en loisir qui bénéficieront des installations futures :
Autres (à préciser)
Qualitatifs (à préciser)

C. Informations complémentaires

1.	Statut foncier: le porteur du projet est-	il propriétaire des lieux où sont prévus les travaux
	□ oui	□ non
	Dans tous les cas, produire les document	s autorisant le porteur à entreprendre les travaux
2.	Collaboration : la Région a-t-elle été as	sociée à la phase d'étude de faisabilité
	□ oui	□ non
	Pourquoi ?	
3.	Sollicitation financière : le projet a-t-i	l également fait l'objet d'une demande de soutien
	auprès d'une autre direction de la Régi	on ?
	□ oui	□ non
	Si oui, à quel titre ?	
4.	Coût de fonctionnement : les dépense	es liées à l'utilisation de l'équipement ont-elles été
	évaluées ?	
	□ oui	□ non
	Si oui :	
	- quel montant annuel :	
	- modalités de prise en charge :	
5.	Programmation des travaux	
	Date de démarrage :	
	Date de fin :	
6.	Mise à disposition des installations spo	ortives_

A renseigner dans les 2 tableaux « planning prévisionnel de l'occupation sportif » (page suivante)

PLANNING PREVISONNEL DE L'OCCUPATION DE L'EQUIPEMENT SPORTIF

Par public (membres clubs, lycéens, collégiens, scolaires,)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
7 h-8 h							
8 h-9 h							
9 h-10 h							
10 h-11 h							
11 h-12 h							
12 h-13 h							
13 h-14 h							
14 h-15 h							
15 h-16 h							
16 h-17 h							
17 h-18 h							
18 h-19 h							
19 h-20 h							
20 h-21 h							
21 h-22 h							
22 h-23 h							
23 h-0 h							

PLANNING PREVISONNEL DE L'OCCUPATION DE L'EQUIPEMENT SPORTIF

Par discipline

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
7 h-8 h							
8 h-9 h							
9 h-10 h							
10 h-11 h							
11 h-12 h							
12 h-13 h							
13 h-14 h							
14 h-15 h							
15 h-16 h							
16 h-17 h							
17 h-18 h							
18 h-19 h							
19 h-20 h							
20 h-21 h							
21 h-22 h							
22 h-23 h							
23 h-0 h							

D. Volet financier

1. Coût de l'équipement sportif

Equipement sportif stricto sensu (zones d'entrainement et de compétition dont vestiaires et locaux de rangement, local pour contrôle anti-dopage et tribunes)*	Surfaces utiles	Montant HT	Montant TTC
Ex : stand de tir 10 m	582 m2	79515€	95418 €
Total			

^{*} à l'exclusion des lieux de convivialité, des études et des coûts liés à la maîtrise d'œuvre

Joindre le budget global de l'opération

2. Plan de financement prévision

Financement (organisme sollicité)	Montant HT	Montant TTC
Total		

3. Projection financière par année

Il s'agit pour le porteur de projet d'estimer le montant de la dépense prise en charge par la Région par année pour le versement du (des) acompte(s) et du solde.

Objet de la dépense	Dépenses prises en charge par la Région						
	Année	Montant					
Total							
Total							

E. Obligations

En cas de soutien régional, le bénéficiaire sera tenu à des obligations :

Information sur l'aide régionale

Le Bénéficiaire s'engage à faire mention du concours financier de la Région, notamment en cas :

- d'opérations de communication ayant trait à l'action subventionnée par l'installation de matériel de visibilité par exemple ;
- d'organisation de manifestations publiques en lien avec l'opération ;
- de publications de documents (quel qu'en soit le support : papier ou électronique).

Le Bénéficiaire fera également ses meilleurs efforts pour faciliter la visibilité du soutien régional dans l'enceinte même du *lieu du projet*, en y affichant visiblement le logo.

Concernant les projets de gymnase ou de salles, le bénéficiaire apposera un panneau Région Grand Est témoignant de la participation régionale, dans un lieu stratégique de l'enceinte sportive privilégiant les lieux de circulation du public.

Dans tous les cas, le Bénéficiaire s'engage à respecter la Charte graphique ci-dessous :



Charte graphique disponible via le lien http://www.grandest.fr/identite-graphique/.

Inauguration de l'installation sportive

La Région, au titre de sa participation financière, sera puissance invitante, aux côtés du bénéficiaire. Le bénéficiaire veillera ainsi à associer la Région au projet d'invitation à l'inauguration (carton d'invitation, dossier de presse, panneaux, plaques ...). Tout document et/ou toute réalisation relative à l'événement seront soumis à la validation de la Région avant diffusion.

F. Liste des pièces à joindre

Avec le dossier de demande de subvention :

- Document autorisant le porteur de projet à entreprendre les travaux ;
- Dossier technique (APS/APD);
- Devis détaillé des travaux en HT et TTC ;
- Echéancier prévisionnel précis de l'opération ;
- RIB.

G. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)	(prénom, nom)
représentant(e) légal(e) de la structure porteuse,	
 certifie exactes les informations du présent dossier, notamment l'autorisation d'eff et la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d' publics; demande une subvention de :	'autres financeurs
Fait le / / à à	
Signature :	

NB: tous les champs doivent être renseignés. Des compléments d'informations peuvent être apportés sous forme de documents joints mais ne peuvent en aucun cas se substituer aux éléments attendus dans les champs prévus à cet effet.

PASSATIONS DES MARCHES - PROCEDURE ADMINISTRATIVE 2020

MARCHES	Procédures	Avis publication	Date Réception des plis	C.E.O CAO	Courriers "Non Retenus"	C.R.F	Date Extrait du C.M / Municipalité	Entreprises Attributaires	Montants en € HT	Transmission Contrôle de Légalité Préfecture	Notification	Avis d'attribution	OBSERVATIONS
CENTRE EQUESTRE Création d'un manège 70 x 30 m (12 Lots)	Procédure adaptée selon article 27 du décret n°2016- 360 du 25 mars 2016	11/12/2018	25/01/2019				27/02/2019	Opération déclarée	"SANS SUITE" le 27/0				CLÔTURÉ
TRAVAUX DE REPRISE VOIRIE PARKING Rue du 3 Décembre (HOLEGASSE)	Procédure adaptée selon article 27 du décret n°2016- 360 du 25 mars 2016	15/02/2019	11/03/2019	NON	05/04/2019	?	?	TRADEC 68000 COLMAR	195.777 € ht	13/04/2019	16/04/2019	14/05/2019	CLÔTURÉ
Marché de service Prestations de maintenance et d'exploitation de la piscine CAROLA	Procédure adaptée selon article 27 du décret n°2016- 360 du 25 mars 2016	28/02/2019	20/03/2019	NON	?	09/04/2019		AXIMA Concept 68120 RICHWILLER	34.473 € HT	NON	16/04/2019	14/05/2019	CLÔTURÉ
Marché de travaux de voirie - Accord cadre à bons de commandes CPV: 45233141-9	articles L 2123-1; L 2125-1; R. 2162-2, R. 2162- 4 et R 2162-13 du code de la commande publique	10/12/2019	15/01/2020	CEO:			СМ:						

LIBELLES	Article budgétaire	HEURES	TARIF	TOTAL
1.Presbytère catholique	2313-01	136,00	30,00	4 080,00 €
2.Piscine Carola	2313-01	54,00	30,00	1 620,00 €
3.Parcours sportif	2312-01	324,00	30,00	9 720,00 €
4.Espaces verts/fleurissement	2318-01	859,00	30,00	25 770,00 €
5.Voirie rurale	2315-01	52,00	30,00	1 560,00 €
6.Office du tourisme	2313-01	161,00	30,00	4 830,00 €
7.Château St Ulrich	2313-01	131,00	30,00	3 930,00 €
8.Espace culturel	2313-01	60,00	30,00	1 800,00 €
9.Aires de jeux	2313-01	12,00	30,00	360,00 €
10.Maison Jeanne d'Arc	2313-01	35,00	30,00	1 050,00 €
11.Voirie urbaine	2315-01	558,00	30,00	16 740,00 €
12.Eclairage public	2315-01	198,00	30,00	5 940,00 €
13.Médiathèque	2313-01	26,00	30,00	780,00€
14.Services Techniques	2313-01	230,00	30,00	6 900,00 €
15.Hôtel de ville	2313-01	580,00	30,00	17 400,00 €
16.Jardin de Ville	2313-01	604,00	30,00	18 120,00 €
17.Eclairage de Noël	2315-01	88,00	30,00	2 640,00 €
18.Centre Equestre	2313-01	54,00	30,00	1 620,00 €
19.Eglise Catholique	2313-01	78,00	30,00	2 340,00 €
20.Ecoles	2313-01	425,00	30,00	12 750,00 €

139 950,00 €

Conseil départemental



lative	Adresse	STEINKREUZMATTEN
Fiche d'intormation nominative	Surface bâtie	0 m ²
d'inrormai	Surface	5071 m²
Fiche	Parcelle	0500
	Section	00038
	Commune	680269

 $0 \, \text{m}^2$ 5071 m²

Commune de RIBEAUVILLE

Compte propriétaire n°680269E00189

MME ERMEL MADELEINE CAROLINE (Usufruitier)

né le 17/09/1930 à 67 MUTTERSHOLTZ

adresse: 19 RUE DE LA GAENSMATT 68150 OSTHEIM

M FROEHLICH REMY (Nu-propriétaire)

né le 14/03/1961 à 68 COLMAR

adresse: 2 RUE DES TROIS EPIS 68770 AMMERSCHWIHR

M FROEHLICH RICHARD DAVID BENJAMIN (Nu-propriétaire)

né le 29/05/1950 à 68 COLMAR

adresse: 19 RUE DE LA GAENSMATT 68150 OSTHEIM

MME FROEHLICH HUGUETTE MADELEINE (Nu-propriétaire)

né le 18/03/1952 à 68 COLMAR

adresse: 116 RUE DE MITTELWIHR 68150 OSTHEIM

MME FROEHLICH IRMA ELISA (Nu-propriétaire)

né le 17/02/1956 à 68 COLMAR

adresse: 3 RLE PICARD 51300 PRINGY



Imprimé le : 19/05/2017

Echelle: 1/5000